

## CERTIFICAT DE PUBLICATION AVIS PUBLIC

### Entrée en vigueur du règlement no 483-17-U

---

AVIS PUBLIC est donné que le règlement no 483-17-U adopté par le conseil municipal le 11 août 2021 a été certifié conforme par la MRC de La Vallée-du-Richelieu le 17 septembre 2021.

**Règlement no 483-17-U** : Règlement modifiant le règlement de zonage no 483-U.

QUE communication dudit règlement peut être prise à mon bureau situé au 2379, chemin de Chambly, bureau 210 à Carignan, durant les heures normales de bureau; ledit règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Donné à Carignan, ce 27 septembre 2021.

Ève Poulin, avocate  
Greffière

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

---

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office, avoir fait publier le présent avis public sur le site Internet de la Ville de Carignan, le 27 septembre 2021 et l'avoir affiché à l'hôtel de ville et dans la salle du Conseil, le 27 septembre 2021.

Donné à Carignan, ce 27 septembre 2021.

Ève Poulin, avocate  
Greffière